



Exploitation illégale terrain agricole

Par eugepi

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un terrain agricole de 25 Ha dans l'Aude.

A la suite de fermages impayés, j'ai résilié le bail et obtenu un jugement d'expulsion du fermier, notifié par huissier. Le fermier a continué à exploiter sans droit ni titre, de sorte que la vente des terres est devenue impossible: aucun acheteur ne veut s'engager dans ces conditions aléatoires.

Cette situation menace de perdurer et l'avocat lui-même n'a pas de solution efficace à proposer, autre qu'intervention problématique de la force publique...

J'aimerais connaître la conduite à tenir, ouvrant une solution à la libération effective des terres occupées illégalement, afin d'engager normalement la vente.

Pouvez-vous m'aider?

Merci et, bien cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le jugement a-t-il été signifié au locataire ?

Pensez vous qu'un forum gratuit ferait mieux que l'avocat que vous payez pour vous défendre ?

Par eugepi

Bonjour,

Le jugement a bien été signifié par l'huissier.

C'est justement parce que l'avocat n'a pas de solution que je vous interroge.

Cordialement.

Par yapasdequoi

Sur ce site vous pouvez contacter d'autres avocats. A priori aucun bénévole ne donnera de conseil sans connaître ce dossier qui semble délicat.

Par vivi2501

bonjour

pour obtenir un second avis, vous pourriez prendre un rendez-vous avec l'un des avocats qui propose des consultations gratuites à la maison de la justice et du droit la plus proche de votre domicile